

Migrations internationales maliennes, Recomposition des territoires migratoires et impacts sur les sociétés d'origine

Pays de référence :

Mali

Localisation de l'étude :

Régions de Kayes et de Sikasso

Responsables du projet :

Pierre CISSE

Socio - démographe, maître assistant à l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Université de Bamako

Christophe DAUM

Anthropologue, maître de conférences à l'université de Rouen, en délégation à l'Institut de Recherche pour le Développement (Septembre 2006 / Août 2010)

Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA)

**BPE : 475,
Sis à N'Golonina
Bamako**

L'ISFRA est une entité de l'université de Bamako spécialisée dans l'enseignement de troisième cycle et la conduite de la recherche appliquée.

UMR 201

Développement et sociétés, Institut d'Etude du Développement Economique et Social de l'Université de Paris I / IRD.

**Centre de Nogent-sur-Marne,
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex.**

Tél. 01 43 94 72 15 ; Fax 01 43 94 72 44

<http://www.univ-paris1.fr/ufr/iedes-institut-detude-du-developpement-economique-et-social/>

L'IEDES est un lieu de rencontre et d'impulsion des études et de l'enseignement des sciences sociales du développement.

Participation à d'autres programme avec le projet FSP :

L'équipe prolonge les travaux ici présentés dans le cadre de l'ANR / AIRD « Les Suds aujourd'hui », au sein de l'équipe « Mobilités ouest-africaines (MOBOUA) coordonnée par Monique Bertrand, IRD.

L'équipe

Pierre CISSE, Socio - démographe, maître assistant : pierrecisse22@hotmail.com

Christophe DAUM, Anthropologue, maître de conférences : christophe.daum@ird.fr

A Bamako :

Yaranga COULIBALY, Géographe, Faculté des langues, lettres, arts et sciences sociales (FLAH)

Famagan KONATE, Socio-démographe, FLASH, directeur du Département d'étude et de recherche de géographie.

En Europe :

Berta MENDIGUREN, Anthropologue, Bilbao

Cristina FOLANA, Sociologue, Madrid

Résumé :

La recherche synthétisée dans cette note prend pour objet les interactions entre la migration et les familles des villages d'origine. Elle est basée sur l'étude comparée de deux régions du Mali (régions de Kayes et de Sikasso) dont les contextes socioéconomiques et les histoires migratoires sont différents. Cette recherche montre l'importance pour les membres de la famille demeurés au pays, du rôle des émigrés, notamment en matière de transferts financiers.

L'étude a été conduite en trois phases : enquête dans les villages ; auprès de certains de leurs migrants en Europe (France et Espagne) ; puis confrontation avec différents éléments recueillis de nouveau dans les villages.

Mots-clés : Transferts de devises – lien au pays d'origine – changement social – politiques migratoires.

Abstract:

The research synthesized in this note examines the interactions between migration and families from the villages of origin. It is based on the comparative study of two regions of Mali (the Kayes and Sikasso regions) with different socioeconomic contexts and migration history. This research shows the importance of the role of migrants, notably but not only through remittances, to family members who remained in the country.

The study was conducted in three phases: a survey in the villages; a survey among a number of their migrants in Europe (in France and Spain); and a confrontation back in the villages in the light of information collected.

Key words: Remittances – relationships with country of origin – social change – migration policy

1. Problématique et contexte de l'étude

La recherche porte sur l'émigration malienne et les liens que celle-ci entretient avec les familles demeurées au pays et le milieu d'origine. Elle s'est organisée autour d'une série d'enquêtes comparatives entre deux régions du Mali, très contrastées par leurs histoires migratoires respectives et par le contexte socio économique qu'elles connaissent : la région de Kayes à l'ouest du pays et celle de Sikasso au sud. Concernant leur histoire, la migration de la région de Kayes est orientée depuis une cinquantaine d'années vers la France, celle de Sikasso ne se dirige vers l'Europe que récemment. Au plan socio-économique, la région de Kayes, en pleine zone sahélienne, connaît un déficit agricole important depuis les grandes sécheresses du début des années soixante-dix. Inversement la région de Sikasso offre des terres fertiles qui ont été mises en valeur en vue de la culture du coton ; c'est une zone par ailleurs souvent excédentaire en cultures vivrières.

Notre objectif scientifique principal était d'observer comment et de quelles façons les migrants interviennent dans la vie familiale, et quels étaient les effets des transferts financiers des émigrés dans l'économie des concessions, au sens de l'unité familiale de résidence, de production et de consommation (comprenant un à plusieurs ménages).

Le terme de concession, qui ne se confond pas au Mali avec la localisation territoriale (au sens cadastral du terme), constitue un lieu de mutualisation tant des ressources que des activités, en même temps qu'il constitue l'espace de décision de la communauté domestique qui s'y regroupe sous l'autorité de son chef. Pareille configuration sociale, qui se retrouve dans la plupart des sociétés maliennes, nous a paru représenter une unité d'enquête légitime. Rappelons ici que la statistique malienne utilise la concession comme élément englobant du ou des ménages que celle-ci contient. Pour éviter les erreurs d'interprétation, Catherine Quiminal a proposé le concept de « maisonnée » pour désigner la concession au sens où nous l'entendons ici (1991, Gens d'ici, gens d'ailleurs, Christian Bourgois ed.).

Il s'agissait également d'observer les pratiques migratoires afin de comprendre si celles-ci étaient ou non transformées dans le contexte international actuel (aggravation de la crise économique, politiques européennes de contrôle des frontières, crises politiques dans un certain nombre de pays du continent africain). Enfin, et par delà les déterminants économiques classiques (on émigre pour trouver un emploi qui ne se présente pas dans le pays d'origine), nous visions à mieux éclairer les stratégies spécifiques de ces migrants.

La présentation des résultats de cette recherche a d'abord porté sur les contextes géographiques et démographiques des deux régions concernées. Nous nous sommes ensuite attachés à mesurer l'économie des concessions, en cherchant à détailler les revenus dégagés par les activités locales (agriculture, mais aussi commerce ou artisanat), et ceux issus des transferts financiers des migrants. Nous nous sommes, enfin, penchés sur les trajectoires migratoires, en nous centrant sur trois dimensions : l'évolution des cycles migratoires et la diversification des destinations ; les femmes dans la migration ; les modalités et l'utilisation des transferts financiers. Pour finir, nous avons mis en miroir les appréciations portées par les chefs de concession sur la migration et celles portées sur le contexte migratoire par les émigrés eux-mêmes.

2. Méthodologie

Dans cette recherche centrée sur les migrations internationales maliennes, nous avons donc privilégié des enquêtes multi-situées, entre les villages d'origine dans les régions de Kayes et de Sikasso et les régions d'accueil des émigrés en Europe ; comparatives, entre ces situations contrastées ; répétées enfin, puisque nous sommes revenus dans les villages un an après le premier passage. L'alternance n'a pas été que spatiale mais également méthodologique, au sens où nous avons utilisé tant l'enquête quantitative par questionnaire, que les entretiens et l'observation. D'autre part, nous avons focalisé des contextes régionaux et villageois, dont l'histoire migratoire est maintenant ancienne, afin d'observer au plus près les interactions entre émigrés et familles d'origine. Nous avons donc sélectionné à Kayes et à Sikasso trois cercles connus pour leur forte émigration, puis deux communes par cercle et deux villages par commune. Nous avons pris comme unité d'enquête les concessions, comme indiqué plus haut. Nous avons privilégié les chefs de ces concessions ; l'enquête auprès des migrants qui a suivi, en Europe, s'est attachée à saisir la complexité de leurs dynamiques, qui intègrent à la fois les références du pays d'origine et celles du pays d'installation. Lors du premier passage, nous avons interrogé 240 chefs de concession dans chacune des deux régions, soit 480 au total. Certains d'entre eux ont été sélectionnés en raison de l'absence d'émigrés au sein de leur concession, dans l'objectif d'élargir la comparaison entre celles qui comptent un ou plusieurs émigrés et celles qui n'en comptent pas. Dans la seconde phase, nous avons mené des entretiens en France (15) et en Espagne (35) avec des immigrants de ces villages. Enfin, nous sommes revenus dans les villages en doublant le panel des chefs de concession, passant de 480 à 960, afin de mieux cibler les zones d'ombre identifiées lors de la première synthèse et d'approfondir les éléments significatifs relevés dans cette première phase de la recherche.

3. Résultats

L'ensemble de cette étude permet de dégager les grandes différences entre les deux régions sur lesquelles notre recherche a porté, mais également leurs points communs. Elle remet en cause plusieurs idées reçues concernant la migration malienne : à propos de son ampleur, ou encore des conséquences négatives qui lui sont parfois attribuées, en ce qui concerne la vie familiale et villageoise.

Au niveau de la démographie des concessions sur lesquelles a porté l'enquête, deux caractéristiques importantes liées à la migration se dégagent. On note d'abord une corrélation étroite et quasi linéaire entre le nombre des migrants dans la concession et sa taille : plus les migrants sont nombreux et plus celle-ci sera importante. On note ensuite que la très forte majorité des concessions constituent une même unité de production et de consommation. Ce phénomène est plus marqué encore à Kayes qu'à Sikasso, où il représente néanmoins la situation la plus fréquente. Nous expliquons cette caractéristique par l'impact de la migration : à l'inverse, les concessions sans émigrés sont souvent segmentées, les différents chefs de ménage visant à individualiser leurs ressources pour limiter les risques collectifs.

Enfin, la migration, dont on aurait pu penser qu'elle fragilisait le tissu social et familial dans les villages d'origine, apparaît au contraire comme le consolidant, à Kayes comme à Sikasso.

Sur le plan de l'économie des concessions, notre recherche permet de prendre la mesure des déséquilibres importants entre les deux régions. La région de Sikasso, productrice de coton, dégage des revenus localement, tant grâce à la commercialisation des cultures de rentes, que grâce au fait qu'elle soit autosuffisante sur le plan vivrier et parfois en situation de commercialiser ses excédents en céréales. Elle autorise un niveau de vie, somme toute, globalement plus important que celui de la région de Kayes, région où les situations économiques sont très hétérogènes d'une concession à l'autre. Ainsi, à Kayes l'écart maximum entre les revenus en numéraire (incluant les revenus dégagés localement et les revenus liés aux transferts des migrants) est de 1 à 18 (3 186 FCFA par an et par personne pour les concessions sans émigrés à Diéma contre 54 575 FCFA, avec émigré à Yélimané). Dans la région de Sikasso, la fourchette se réduit de 1 à 4,6 (8 392 FCFA à Kolondiéba pour 38 592 FCFA à Bougouni). Les transferts des émigrés de Sikasso comptent toutefois pour moins de 18 % de l'ensemble des revenus de la région. Pour ce qui concerne Kayes, les transferts, trois fois plus importants que ceux effectués vers Sikasso, comptent pour près de 58 % des revenus des villages.

Ce dernier élément n'est guère surprenant si l'on se rappelle que l'émigration vers la France s'inscrit dans les pratiques de la région de Kayes depuis une cinquantaine d'années : les montants financiers qui sont transférés sont à la mesure des salaires de ce pays (quand bien même ces derniers tournent le plus souvent autour du revenu minimum). Par contre, l'idée que cette région serait dans une situation financière plus confortable que celle de Sikasso est ici démentie et ceci contredit bien des idées reçues.

Ces différences importantes sont à mettre au compte des contextes agricoles. La région de Kayes située en zone sahélienne est touchée par des déficits pluviométriques, elle connaît des récoltes très irrégulières et généralement déficitaires. C'est l'un des facteurs qui – depuis les années soixante-dix – explique son taux d'émigration vers la France : avant les sécheresses, les migrants visaient à obtenir par ce moyen un revenu complémentaire à une économie domestique encore en autosuffisance alimentaire. Désormais, celle-ci est fortement dépendante des revenus de la migration. L'utilisation des fonds transférés par les émigrés est ainsi fortement concentrée à Kayes sur trois grandes priorités : l'alimentation, la santé et la scolarité des enfants. A Sikasso, ces postes de dépense apparaissent, mais de façon plus diffuse et aux côtés d'une série d'autres utilisations (achat de bétail, de matériel agricole, construction de maison, etc.). Ces modalités d'affectation des sommes transférées par les émigrés correspondent bien aux caractéristiques des deux régions.

Dans ce contexte, on relève dans tous les villages visités le souci de sécuriser les ressources agricoles ; et par exemple à Kayes, nombreux sont les chefs de concession qui emploient des travailleurs saisonniers pour compenser l'absence des émigrés dans les champs familiaux. Mais il s'agit également de diversifier ces ressources souvent aléatoires grâce à des activités complémentaires à l'agriculture : commerces et artisanats ; vergers et maraîchers -dont la production est commercialisée (mais pour une part également autoconsommée)-, sont nombreux dans les deux régions. Il est frappant que, dans la région de Kayes, ces activités procurent à tous ceux qui les pratiquent, un revenu moyen supérieur à ceux obtenus à Sikasso. Dans cette seconde région, ces quatre activités économiques sont beaucoup plus présentes, mais d'un revenu moyen toujours inférieur. Nous n'en tirons pas comme conclusion que les artisans, commerçants ou maraîchers de Kayes sont plus compétents dans ces activités que ceux de Sikasso. Il nous semble que l'explication est à rechercher dans le fait que ces activités, quand elles sont possibles à Kayes, ne constituent pas des revenus d'appoint,

comme à Sikasso où les sources de revenus sont beaucoup plus diversifiées et denses. On peut en déduire qu'elles sont conçues dans la région de Kayes comme contribuant à sécuriser les revenus.

L'ensemble de ces éléments, contrairement à une idée répandue, montre là encore que le fait migratoire ne conduit pas les agriculteurs à tout attendre des migrants, il ne détourne visiblement pas du travail productif. Mais toutefois les résultats des campagnes agricoles sont plus aléatoires dans la région de Kayes que dans celle de Sikasso : ce fait explique sans doute que les producteurs de cette région y consacrent toute leur attention.

La mesure des trajectoires migratoires révèle que l'on émigre dans des proportions relativement plus importantes à Sikasso qu'à Kayes : cet élément se vérifie en nombre total (bien que la population de l'enquête soit moins importante à Sikasso - environ les trois-quarts de celle de Kayes-, elle compte plus d'émigrés), et finalement la ponction sur la population causée par l'émigration y est de près de 16 % (contre moins de 11,5 à Kayes). Cette région compte par contre plus de migrants internes au Mali que celle de Kayes. En outre, de façon générale, l'émigration demeure centrée vers le continent africain : soixante pour cent des immigrés dénombrés dans le cadre de cette recherche résident soit au Mali soit dans un autre pays africain. Encore cette proportion devrait-elle être revue à la hausse, s'il s'agissait de la généraliser à l'ensemble du Mali : la part des émigrés vers l'Europe est globalement tirée vers le haut dans notre enquête, à cause de l'histoire migratoire de la région de Kayes orientée vers la France depuis longtemps.

C'est néanmoins une autre idée reçue qui est remise en cause : la réputation de grands voyageurs qui est celle de la région de Kayes apparaît avec cette recherche comme surfaite. **On voyage plus maintenant depuis Sikasso que depuis Kayes.**

A l'inverse, l'émigration semble être d'une ampleur moindre que les estimations courantes : notre enquête est bien focalisée sur des régions concernées plus que d'autres par le fait migratoire au Mali, pour autant le taux d'émigration n'y est pas si important qu'on pouvait le penser. La fourchette des estimations situe en effet entre 2,5 et 4 millions le nombre des Maliens de l'extérieur, soit 16 à 25 % du total de la population (12,5 millions d'habitants). Le taux bas n'est atteint que dans la région de Sikasso laquelle compte plus des deux tiers de ses migrants à l'intérieur du pays.

Le deuxième élément qui différencie les deux régions concerne l'histoire migratoire et les destinations des destinations. Tout d'abord, rappelons-le, les deux tiers des migrants de Sikasso restent à l'intérieur du pays, mais l'amplification de l'émigration internationale se confirme pour cette région depuis une quinzaine d'années. En effet, concernant les départs vers l'Europe, les ressortissants de Sikasso comptent pour 40 % des départs des dix dernières années, et plus significativement encore depuis cinq ans, contre 22 % la décennie précédente. Et ce n'est pas l'affaiblissement des départs depuis la région de Kayes vers cette destination qui entraîne ce glissement, mais bien l'augmentation des départs depuis Sikasso. Inversement les ressortissants de Kayes représentent respectivement pour ces mêmes décennies 42 % des départs vers un pays du continent africain, contre 18 % auparavant.

Tout se passe comme si l'émigration de ces deux régions se modifiait ou, au moins s'infléchissait. Les destinations classiques – vers la France pour les gens de Kayes et vers la Côte d'Ivoire pour ceux de Sikasso – se maintiennent de manière tranquille et

continue. Mais, tandis que les ressortissants de Sikasso ont dorénavant ouvert la route vers l'Espagne, ceux de Kayes semblent avoir réinvesti des destinations africaines. Notre enquête ne permet pas, néanmoins, de définir s'il s'agit d'une nouvelle forme de migration appelée à durer, ou de la réactivation d'une pratique de migrations de proximité et de courte durée, relevée depuis longtemps à Kayes, comme dans bien d'autres régions de l'Afrique. En effet, et il s'agit là d'une des limites inhérentes de notre enquête, nous comptabilisons bien les absents -avec l'année de leur départ et leur destination-, mais les migrants de retour, dont on sait qu'ils représentent généralement un migrant sur trois, sont classés parmi les présents et l'on ne connaît pas leur itinéraire. Malgré cela, on constate que ces mouvements sont récents et semblent d'autant plus accentués dans les cercles dont l'expérience migratoire était moins ancrée dans les pratiques locales : le cercle de Diéma pour la région de Kayes et celui de Kolondiéba pour la région de Sikasso.

Avec l'examen de l'émigration des femmes, d'autres traits distinguant les migrations de ces deux régions se révèlent. Ces dernières sont, tout d'abord, proportionnellement au total régional des émigrés, plus nombreuses à Sikasso qu'à Kayes, avec environ 10 points de pourcentages en plus. Dans le même ordre d'idées, environ la moitié des épouses des émigrés de la région de Kayes résident au village de leur époux, pour un peu plus du quart à Sikasso. En revanche, les émigrées de Kayes comptent moins de 4 % de célibataires ; contre 11,2 % pour Sikasso. En somme, l'émigration féminine de la région de Sikasso compte aussi des femmes seules, ce qui est quasi inexistant dans la région de Kayes sauf pour des motifs spécifiques (pour exemple, une jeune femme de l'un des villages, en formation à Kayes, est déclarée comme émigrée pour études).

Enfin, l'émigration de ressortissants de Sikasso apparaît plus importante, plus récente en particulier vers l'Europe, plus féminine enfin : ces éléments semblent indiquer que les mouvements migratoires de cette région sont en train de s'amplifier.

Les raisons invoquées pour les départs sont également contrastées. A Kayes deux motifs principaux reviennent par ordre d'importance : le soutien à la famille et la recherche d'un emploi. A Sikasso, le couple pauvreté/recherche d'argent revient avec le plus de fréquence. Dans le même ordre d'idées, la quasi-totalité des émigrés de Kayes ne travaillait pas avant de quitter le village : c'est le contraire pour les émigrés de Sikasso qui, pour leur grande majorité, avaient un emploi. Ainsi, l'agriculture traditionnelle pratiquée dans la région de Kayes n'est-elle pas un métier, tandis que l'agriculture pratiquée dans la région de Sikasso en est un, mais qui ne rapporte pas assez. Le choix des termes par les émigrés rencontrés ou par les chefs de leur concession n'est certes pas indifférent : à Kayes, « on travaille sans salaire, un boulot de miséreux », tandis qu'à Sikasso, « le coton se vend mal maintenant, on ne gagne plus assez, il faut aller chercher de l'argent ailleurs ».

Nous retrouvons certains des émigrés en France et en Espagne, où les contextes migratoires sont différents. C'est principalement l'expérience collective acquise par la collectivité qui favorise l'intégration des nouveaux arrivés en particulier pour l'accès au logement et au travail. Or, cette expérience collective n'a pas la même profondeur historique pour les Maliens installés récemment en Espagne, très majoritairement originaires de la région de Sikasso, que pour ceux qui sont établis en France, venus pour la plupart de la région de Kayes et porteurs de la mémoire de près de cinquante années

d'immigration. Ainsi, les Maliens de France déclarent tous travailler, généralement dans la restauration, le nettoyage industriel, le bâtiment et ne pas avoir rencontré de difficultés pour trouver un employeur. En Espagne, ces immigrés sont moins bien insérés dans le monde du travail. Beaucoup déclarent travailler à temps partiel et la crise économique qui a touché en particulier le bâtiment en Espagne a souvent fragilisé leur situation. Pourtant où qu'ils résident, ces migrants soutiennent au mieux de leurs possibilités, les membres de la famille restés au pays, mais en fonction de leur projet migratoire. **Là aussi des tendances communes sont observées, mais les migrants de Sikasso et de Kayes se distinguent néanmoins par certains comportements spécifiques.**

Les émigrés de Sikasso se soucient de leur famille. En témoignent les transferts financiers non négligeables qu'ils effectuent, mais, en même temps, ils veulent gagner de l'argent afin de pouvoir s'autonomiser. Dans le contexte de la crise cotonnière, sur fond de négociations asymétriques à l'OMC entre les pays producteurs africains et certains pays producteurs industriels, l'émigration apparaît comme indispensable car les ressources locales ne suffisent plus à garantir cette autonomie. Ils ont souvent financé leur émigration eux-mêmes, ce qui assurément, constitue la marque de leur projet personnel. Les émigrés de Kayes quant à eux, sont généralement choisis par la famille pour émigrer ; leur voyage est souvent financé par un membre de la famille déjà émigré. Ces émigrés vivent comme une responsabilité particulièrement forte le fait d'être un soutien indispensable de la famille et de la communauté et indiquent avoir gagné ainsi leur reconnaissance sociale au village. Le processus d'individualisation leur importe tout autant que les émigrés de Sikasso : mais l'enjeu réside plutôt dans la capacité à contribuer d'abord au bien être, familial. Pour les émigrés de Kayes, plus que pour ceux de Sikasso, dont la présence en Europe notamment, est moins stable, l'émigration se traduit également par un changement radical de statut, du paysan originaire du monde rural au salarié du monde industriel.

La perception de l'émigration par les chefs de concession connaît elle aussi des différences importantes selon la zone étudiée. Pour ceux de Kayes, tout vient de l'émigration et les villages, comme les familles, leur doivent de continuer d'exister. A Sikasso, les points de vue sont plus contrastés : certains sont critiques à l'égard de l'émigration, qu'ils perçoivent éventuellement comme une hémorragie de la jeunesse ; d'autres au contraire ne lui trouvent que des avantages et évoquent en particulier l'aide que leurs émigrés apportent ainsi que le développement local qu'ils ont favorisé. Ce dernier aspect est peu évoqué à Kayes où tous savent que la plupart des infrastructures collectives (écoles, dispensaires, etc.) sont le fait des émigrés.

Ces différences d'appréciation reposent, tout compte fait, sur des processus migratoires qui n'ont pas la même profondeur historique. L'émigration de la région de Kayes est une pratique socialement rodée, au sens où, d'une part elle est ancrée dans les logiques économiques de la région et où d'autre part, les villageois en gèrent les désagréments, sachant qu'elle est devenue une obligation pour la collectivité. A Sikasso par contre, où son ampleur est récente, l'accélération en fait un phénomène visible et significatif. D'autre part, dans la région de Kayes, un certain nombre de pratiques sociales plus ou moins consensuelles permettent, sinon de faire disparaître les inégalités sociales induites par l'absence d'émigrés dans certaines concessions, tout au moins de les lisser en partie (paiement collectif des impôts, dons lors des fêtes, etc.). A Sikasso le caractère récent du fait migratoire n'a peut être pas encore permis de mettre en œuvre un tel fonctionnement collectif ; par contre les inégalités sociales s'accroissent, dans une région

encore autosuffisante mais très menacée par la crise. Cette situation est parfois attribuée, dans un sens négatif, aux émigrés. Ceux des chefs de concession qui se sentent individuellement déstabilisés accusent alors les émigrés de tous les maux : les perturbations qu'ils déplorent sont néanmoins, à la base des décisions individuelles d'émigrer. Pourtant, ces chefs de concession ne réagissent pas de la même façon : si les uns peuvent se sentir menacés, les autres se sentent au contraire, sécurisés grâce au soutien de leurs émigrés. Dans tous les cas à Sikasso la société n'est pas encore résignée au fait migratoire, elle n'a pas encore appris non plus à gérer les contradictions que celui-ci induit, à la différence de Kayes où les membres des villages d'émigration assument un état de fait qui apparaît incontournable aujourd'hui.

4. Conclusions et recommandations en termes de recherche et de politiques publiques.

Quel est le devenir de ces situations sociales, dont nous avons vu qu'elles sont en pleine mutation ? La sociologie n'a pas vocation à anticiper l'avenir. Néanmoins, « l'intensification possible des migrations internationales et la diversification des types et des modèles explicatifs concernant les mobilités supposent le développement d'une sociologie de l'émigration et de l'immigration, privilégiant l'espace de circulation », écrivent Andrea Rea et Maryse Tripiier dans la conclusion de leur « Sociologie de l'immigration » en 2003. Pour le premier terme de cette proposition, la présente recherche permet de constater qu'en effet, dans les régions concernées ici, les migrations internationales s'intensifient. La mondialisation, incontournable au Mali comme ailleurs, mais également la crise économique, se sont également intensifiées, ce qui n'est pas sans effets sur les mouvements migratoires. Nous avons par ailleurs tenté, à notre niveau, de nous accorder avec le second terme de cette formulation en organisant nos travaux aux différents bouts de la chaîne migratoire, privilégiant de ce point de vue, l'espace - les espaces - de circulation. A l'expérience, cette orientation nous paraît produire des résultats innovants et nous viserons à poursuivre nos recherches dans cette direction.

Trois thématiques de recherche nous semblent découler de ce travail. Il s'agirait tout d'abord de conduire des recherches sur les migrations féminines. Celles-ci obéissent visiblement à des logiques différentes de celles des hommes, mais nous n'avons fait ici qu'effleurer le cœur du sujet. Il s'agirait ensuite de continuer à creuser cette question des changements de statut entraînés par la trajectoire en migration et en particulier de mener une réflexion autour du rapport au travail, qui apparaît assez central dans les logiques migratoires. Enfin, il s'agirait de suivre le devenir des processus en cours dans la région de Sikasso pour en mesurer l'impact à moyen terme.

Pas plus qu'il ne prédit l'avenir, le sociologue n'est conseiller du Prince. Néanmoins, cette recherche donne matière à réfléchir sur la réalité des mouvements migratoires et l'adéquation des politiques européennes en matière de migrations.

Remarquons d'abord que, malgré ou peut être grâce au bas niveau de qualification dont ils disposent généralement, les immigrés trouvent à s'employer. Ils savent éventuellement, avant leur départ du pays, quelles seront leurs conditions de travail et leur salaire, même s'ils découvrent une réalité quotidienne en Europe plus dure encore que ce qu'ils avaient envisagé à l'origine. C'est principalement en ce qui concerne le droit au séjour que tous expliquent avoir longtemps rencontré des problèmes, dont certains

ne sont pas complètement sortis. On peut dans ces conditions indiquer, contrairement à la rhétorique publique, qui affirme vouloir faire le tri entre ceux des immigrés qui s'intègrent et ceux qui n'auraient « pas vocation à demeurer en Europe », que l'économie a besoin d'eux. Il semblerait alors logique de prendre cette dimension en compte dans les politiques publiques afin de faciliter leur intégration en Europe. C'est dans cet esprit que nous retenons une formulation récente de monsieur Michel Rocard : « L'éthique des droits humains nous l'impose, mais aussi bien une politique responsable, car quel sens y a-t-il à maintenir sans permis de séjour des hommes et des femmes dont le travail contribue à l'activité du pays, souvent dans des secteurs où les Français ne se bousculent guère, et dont les enfants sont scolarisés dans l'école de la République ? » (*Journal Libération*, 29 septembre 2009).

Le deuxième élément important concerne le développement des villages d'origine. Trop souvent présentées comme une alternative à l'émigration, les actions de développement sont aussi portées par les émigrés eux-mêmes. Le fait est bien connu dans la région de Kayes, où la plupart des infrastructures sociales ont été financées par les associations de ressortissants, de plus en plus soutenues et accompagnées par des collectivités territoriales du Nord et par la coopération internationale. A Sikasso, comme il a été dit, le fait migratoire est plus récent et de ce fait les formes d'organisation au sein de l'immigration sont encore peu expérimentées. Mais nous rencontrons dans plusieurs villages de cette région des marques de l'engagement collectif de leurs migrants : dispensaire, rénovation de l'école, réfection d'une piste ou financement de la Mosquée. La coopération internationale, notamment espagnole (de plus en plus présente au Mali ces dernières années) gagnerait certainement à développer des programmes de codéveloppement en lien avec les immigrés de la région de Sikasso (dans la mesure où les Maliens émigrés en Espagne -interrogés dans le cadre de cette recherche- sont majoritairement originaires de la région de Sikasso).

Pour finir, nous souhaitons communiquer les résultats de cette recherche. Trois initiatives sont d'ores et déjà prévues, mais cette énumération n'est pas restrictive :

En premier lieu, un atelier de restitution est prévu pour octobre 2009 à Bamako. Décidé lors des missions de préparation de l'enquête, il constitue un engagement pris auprès des élus des communes dans lesquelles l'enquête a été réalisée, qui seront réunis afin de confronter nos résultats à leur connaissance de la situation.

En second lieu, nos collègues socio-démographes (Pierre Cissé et Famangan Konaté) se sont proposés de rédiger un article d'approche théorique, traitant de la différenciation, en milieu africain, entre le ménage et la concession, tant comme unité d'enquête pertinente que comme espace donnant du sens au lien social.

Enfin, des articles de synthèses de la présente recherche seront proposés à la publication.